

Mission

L'infirmier assiste le médecin de prévention dans l'ensemble de ses missions (suivi médical, action en milieu de travail, hygiène et sécurité, santé publique). Il exerce ses missions propres ainsi que celles définies par le médecin de prévention sous l'autorité fonctionnelle de ce dernier. Ses missions sont exclusivement préventives - à l'exception des situations d'urgence - dans le but de promouvoir la santé physique et mentale des agents pour favoriser leur maintien, leur insertion ou leur réinsertion dans leur cadre de vie professionnel. Il est personnellement responsable des actes professionnels qu'il est habilité à effectuer. Hors présence du médecin, il est le seul qualifié pour délivrer des soins (autonomie niveau expertise). Il est soumis au secret professionnel.

Activités principales

- Accueillir le patient, l'écouter, lui prodiguer des conseils en matière de santé au travail et plus généralement le préparer à la visite médicale.
- Réaliser l'entretien infirmier individuel avec orientation éventuelle et contribuer au recueil des données (fiches...), participer à l'aide et au soutien psychologique des agents ;
- Contribuer à identifier les besoins (physiques et psychiques) de la personne, poser un diagnostic infirmier.
- Réaliser les examens complémentaires (explorations fonctionnelles, dépistages de troubles sensoriels, prélèvement et collecte de matériels biologiques) et assurer le suivi des résultats.
- Transmettre les informations pertinentes au médecin de prévention.
- Réaliser les vaccinations et soins prescrits par le médecin de prévention.
- Participer aux soins d'urgence le cas échéant, parfois en l'absence du médecin de prévention.
- Saisir les données dans le logiciel de santé au travail.
- Savoir détecter les agents à revoir rapidement.
- En l'absence de secrétaire, gérer les dossiers médicaux, les plannings et les convocations.
- Tenir le registre des accidents de service et du registre des soins infirmiers.

- Participer aux visites des lieux de travail, à l'analyse des postes de travail, au suivi des adaptations des postes proposées, aux diverses réunions (veille sociale...).
- Participer à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à l'hygiène, la santé individuelle et collective et à la sécurité ; conduire le projet.
- Préparer les dossiers des agents soumis aux instances locales ou nationales (comités médicaux, Mission Insertion Handicap...).

Activités associées

- Travailler en partenariat avec les correspondants naturels et les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire (RRH, IRPS, assistant de service social...).
- Informer et assister les agents sur toutes questions relatives à la santé (organismes concernés, interlocuteur privilégié...).
- Aider les agents dans les démarches administratives (trouver l'interlocuteur privilégié, gestion administrative des dossiers médicaux).
- Participer à la rédaction du rapport annuel d'activité médicale, des fiches collectives de risques et de divers documents administratifs.
- Contribuer à définir et à mener des actions collectives ou individuelles d'information et de formation sur les risques professionnels et la santé publique.
- Contribuer à la mise à jour de protocoles.
- Gérer les stocks (vaccins, médicaments, consommables...) et veiller au bon fonctionnement du matériel médical.
- En l'absence de secrétaire, participer au bon fonctionnement du service
- Contribuer à la gestion des Sauveteurs Secouristes du Travail.
- Participer à l'encadrement d'étudiants accueillis dans le service médical durant leur stage.
- Participer aux enquêtes épidémiologiques.

Compétences principales

Savoirs généraux, théoriques ou disciplinaires

- Connaissance approfondie de tous les actes médicaux de niveau infirmier, des protocoles d'urgence spécifiques adaptés aux risques professionnels.
- Connaissance de base des postes de travail.

Savoirs sur l'environnement professionnel

- Les risques professionnels spécifiques au monde de la recherche.
- L'organisation et le fonctionnement du CNRS.
- Les partenaires médico-sociaux locaux (services spécialisés, d'urgence...) et leurs champs d'intervention respectifs.
- Les règles et usages administratifs de traitement des dossiers médicaux des agents.

Savoir-faire opérationnels

- Entretiens individuels infirmiers.
- Communication et pédagogie, neutralité et bienveillance.
- Rigueur, méthode, bonne organisation dans l'espace et dans le temps pour une gestion efficace des priorités.
- Evolutions des règles d'hygiène, des maladies et risques professionnels.

Langues étrangères

- Anglais usuel et médical, niveau intermédiaire.

Compétences associées

Savoir-faire opérationnels

- Matériels d'examens complémentaires, spécifiques et de traitement.
- Métrologie d'ambiance.
- Logiciels propres à la gestion des dossiers médicaux et de bureautique (tableur, traitement de textes, courriels).
- Internet.

Environnement professionnel

Lieu d'exercice

L'activité s'exerce dans le service de médecine de prévention d'un établissement de recherche. Le lieu est adapté au respect du secret professionnel.

Diplôme réglementaire exigé

Diplôme d'état d'infirmier, idéalement accompagné d'un Diplôme inter universitaire santé travail (DIUST) ou d'une licence professionnelle en santé au travail.

Formations et expérience professionnelle souhaitables

- Ergonomie.
- Risques biologiques.
- Risques chimiques.
- Risques radiologiques.
- Addictions.
- Handicap.
- Conseils sur les missions en zone à risque sanitaire.
- Ecoute, risque psychosocial.
- Formateur de Sauveteur Secouriste du Travail.